

PATRIMOINE SUISSE – SECTION VAUDOISE

Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 29 mai 2010 à l'Hôtel de Ville de Lausanne

Membres présents : 67 – comité et invités y compris

PREAMBULE

Le Président salue les autorités, les invités et les membres présents et les remercie de l'intérêt qu'ils portent à notre action. Il demande d'excuser l'absence de certains invités et membres.

Ordre du jour : L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. PV Assemblée Générale 2009

Ce PV a fait l'objet d'un résumé dans notre dernier bulletin A SUIVRE no 51. Il n'appelle aucune observation et il est adopté.

2. Rapport annuel

Ce rapport est projeté sur écran. D. de Techtermann nous parle d'abord du prix Wakker et de son attribution à la ville d'Yverdon, où la journée de manifestation a été très réussie.

Comité

Notre Comité s'est réuni à 6 occasions afin de régler les dossiers en cours, mais aussi pour préparer et suivre cette année du 100^{ème} anniversaire de notre section. Le comité a aussi la charge de ratifier les décisions du Bureau ainsi que de la Commission Technique.

Etat des membres

C'est un président heureux qui relève la bonne marche de la société, l'augmentation constante du nombre de ses membres, dont le millième a été atteint le 21 décembre 2009, malgré quelques démissions.

Le millième membre est une dame, présente aujourd'hui parmi nous et que nous fêterons à la fin de l'AG.

Commission technique

La Commission Technique est chargée de suivre l'ensemble des dossiers qui nous sont présentés. Elle contacte les architectes et les propriétaires afin d'établir un dialogue objectif et constructif; elle se met à disposition des municipalités, privés, architectes ou promoteurs afin de les conseiller lors de toute construction, rénovation ou restauration et de choisir la meilleure solution permettant d'éviter les oppositions. Le Président remercie les membres de la CT pour leur dévouement et leur compétence.

Relations publiques

Un de nos buts principaux est de garder un bon contact avec les Autorités, les associations, les architectes et, en règle générale, avec tous ceux qui s'occupent du patrimoine bâti, qu'il soit ancien ou contemporain.

Nous avons également des contacts avec Europa Nostra, Domus Antiqua Helvetica, Interassar et plusieurs autres associations de professionnels de la construction et de sociétés de protection du patrimoine. Un soin tout particulier est porté à nos relations avec les autorités cantonales par leur département des Infrastructures, ainsi qu'avec les autorités communales.

Durant ces dernières années, nous avons également développé de nombreux contacts très positifs avec tous les médias.

Patrimoine suisse

Notre section se félicite des excellents contacts avec le siège central et en particulier avec son Président, Monsieur Philippe Biéler, d'autant plus que celui-ci est romand et vaudois !

Bulletin A SUIVRE

Les 3 numéros annuels de ce journal ont pour but de renseigner nos membres sur les activités de la société. Ils peuvent être également consultés sur : www.patrimoinesuisse-vd.ch
Pour le 100^{ème} anniversaire de notre section, le journal est paru en couleurs. Au vu des conditions favorables qui nous ont été offertes par notre imprimeur, il a été décidé que ce bulletin continuera dorénavant à être imprimé en couleur. De plus, dans chaque numéro, nous accueillerons dans nos pages une section voisine.

Excursions

Les excursions, préparées par T. Mauris et D. Musfeld, rencontrent un tel succès que nous continuons à devoir parfois refuser des inscriptions. Pour cette année, les excursions à Fribourg et à Berne ont dû être doublées, voire triplées pour Berne.

Année jubilaire

Cette année du 100^{ème} anniversaire de notre section s'est ouverte par la journée du 27 janvier 2010, avec une conférence de presse qui s'est tenue au Palais de Rumine.

Les manifestations se sont poursuivies avec la journée du 17 avril à Yverdon, où nous étions associés aux festivités des 750 ans de la ville. Une visite de la ville et du château a été emmenée par Michel Dupasquier, que nous remercions.

Puis nous continuerons par la journée du 4 septembre à Romainmôtier, dans le cadre des festivités des 11 siècles des sites clunisiens.

Le samedi 25 septembre marquera la journée officielle de notre centenaire, que nous fêterons sur le bateau « La Suisse. »

Enfin, notre année jubilaire se terminera en novembre par la plantation d'un arbre du souvenir sur notre domaine de La Doges.

Soutiens

Comme chaque année, nous avons pu soutenir des projets qui nous tiennent à cœur. Pour cette année notre aide est allée à M. Claude Girardet pour son projet de publication sur Ric Berger, ainsi qu'à la ville de Moudon pour son circuit historique.

Domaine de La Doges

Le président remercie vivement les intendants, MM. Thorens et Berlie pour l'énorme travail qu'ils accomplissent quotidiennement afin de veiller au bon entretien du domaine, de son animation, ainsi que pour le magnifique travail d'accueil des visiteurs lors des journées portes ouvertes, des visites sur demande, de la location des salles, etc.

Les travaux courants d'entretien et de restauration de la maison ont été poursuivis. Nous tenons particulièrement à garder la maison qui nous a été confiée à titre de témoin d'une habitation bourgeoise des 18^e-19^e siècles, selon le désir des anciens propriétaires.

Travaux de restauration : 2010 a vu le début des travaux de restauration du rural, ainsi que des travaux de mise aux normes des canalisations.

Domaine des Mollards-des-Aubert

La présidente de cette fondation, Chr. Betschen, ne désire pas prendre la parole mais notre président annonce que la Loterie Romande a octroyé une aide financière conséquente pour le projet de restauration. Une journée « portes ouvertes » est prévue le 19 juin 2010.

Fondation La Coudre

Quelques bénéfices financiers ont permis de continuer les travaux de restauration, entre autres du rural. Un agriculteur de la région a repris la gérance du domaine bio. Par ailleurs, une bibliothèque est en train d'être mise sur pied. Portes ouvertes le 5 juin, dès 10 h., avec divers stands.

Fondation Château de Grandson

Notre président, qui fait partie également du Comité de cette Fondation, informe qu'une commission de réflexion a été créée afin de faire le point sur les travaux de restauration du château, devenus très urgents.

Romainmôtier

Notre président est également impliqué dans la restauration de la Maison du Prieur afin de soutenir les qualités patrimoniales de ce bâtiment.

A. Rouyer intervient pour demander des précisions quant aux interventions de notre section. D. de Techtermann précise que notre Commission technique suit avec une grande attention toutes les mises à l'enquête et intervient dès qu'elle l'estime nécessaire. H. Niederhauser, président de la CT, précise que cette commission se réunit régulièrement pour discuter des projets, prend position et soumet ses propositions au Comité, qui est le seul à pouvoir prendre des décisions.

Ce rapport ne suscitant plus de question, le président le conclut. Celui-ci est vivement applaudi.

3. Cotisations

Le secrétariat a reçu une demande d'affiliation en tant que membre à vie. Ce point ne figurant pas dans nos statuts, renseignements ont été pris auprès du secrétariat central. Après discussion et proposition soumise au Comité, il a été décidé de proposer à l'Assemblée générale la création du statut de « membre à vie » pour la somme de CHF 800.-, dont 300.- seront versés au comité central.

Au vote : 1 opposition, 2 abstentions. La majorité étant d'accord avec cette proposition, celle-ci est acceptée.

4. Rapport du trésorier

Les comptes détaillés des Fonds Coigny et de Patrimoine Suisse – Section vaudoise sont présentés à l'écran et le trésorier précise qu'il les tient sous forme écrite à disposition des membres qui le souhaiterait.

J.-Ph. Diémand, trésorier, présente une synthèse des comptes en expliquant l'évolution des placements, dont les rendements présentent une petite reprise. Malheureusement, les comptes se soldent quand même par une perte de CHF 25'137.05. Le trésorier commente cette situation et demande si quelqu'un souhaite des précisions. Aucune demande n'est exprimée.

5. Rapport de l'organe de contrôle

Le trésorier donne ensuite lecture du rapport établi par la fiduciaire.

6. Rapport de la Commission de gestion financière

Le rapporteur prend la parole et déclare que les comptes de l'association ont été vérifiés par la fiduciaire Fidurba, en conformité avec la loi suisse. Il affirme que la gestion a été effectuée de façon sérieuse et demande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2009.

7. Approbation des rapports

Le Président demande à l'assemblée d'approuver par main levée les rapports :

du Président
du Trésorier
de l'Organe de contrôle
de la Commission de gestion financière.

Les quatre rapports n'appellent aucune question ou remarques et sont approuvés à l'unanimité. Remerciements du président au trésorier, à la fiduciaire et au rapporteur.

8. Elections - Réélections

Le président fait un bref commentaire de présentation de deux candidats au Comité. Il s'agit de MM. P. Willommet, architecte, de Payerne, et de Ch. Matile, de Lausanne, ancien collaborateur du service des Monuments et Sites.

Ces deux candidatures sont acceptées par l'Assemblée générale et ces deux personnes font désormais partie du Comité.

Pour le Comité, trois membres acceptent de continuer leur mandat : Mme Esther Stierli et MM. Eric Bolomey et Jean-Paul Marion. La réélection de ces trois membres au Comité est confirmée par l'Assemblée générale.

Le mandat du président doit aussi être présenté à réélection. Denis de Techtermann propose de quitter la salle afin que le vote puisse avoir lieu, proposition qui n'est pas retenue. C'est Michel Dupasquier, vice-président et membre d'honneur qui nous rappelle brièvement le CV de Denis de Techtermann et son travail à la présidence du Comité de Patrimoine Suisse, Section vaudoise.

L'assemblée unanime renouvelle sa confiance en notre président et l'acclame par applaudissement.

Denis de Techtermann accepte ce mandat et remercie le Comité, les membres et les donateurs de leur confiance.

9. Divers et propositions individuelles

M. C. Girardet remercie Patrimoine Suisse, Section vaudoise de son soutien à son projet Ric Berger. Il nous rappelle qu'une exposition lui est consacrée, ainsi qu'un concert.

Comme personne d'autre ne demande la parole, le président déclare la partie officielle de l'Assemblée générale 2010 terminée.

Denis de Techtermann annonce ensuite la partie festive de la journée en commençant par la présentation de notre millièmème membre, Mme Sonia Müller, d'Avenches, à qui sont remis un diplôme et un petit cadeau. Mme Müller, émue, remercie l'assemblée.

Nous passons ensuite à la remise de la distinction vaudoise du Patrimoine à la CGN, représentée par son directeur M. Luc-Antoine Baehni et à l'ABVL, représentée par son président M. Maurice Décoppet.

A ce propos, le président annonce qu'il souhaite établir une nouvelle « coutume » pour notre section : passer une journée par année sur l'un des bateaux de la CGN, ceci, associé à des visites culturelles sur les rives du Léman.

M. Baehni remercie Patrimoine suisse, Section vaudoise pour cette distinction et remercie également toutes les institutions et personnes qui, par leur soutien financier, ont permis de mener à bien la restauration du bateau « La Suisse ». Il termine en remerciant très chaleureusement l'ABVL, par son président, M. Maurice Décoppet. Celui-ci prend à son tour la parole pour remercier Patrimoine Suisse, Section vaudoise et signale quelques similitudes entre nos deux Sociétés : en effet c'est aussi tout dernièrement que l'ABVL a fêté son millièmème membre et, surtout, c'est également ce week-end qu'est le véritable centenaire de « La Suisse ».

La parole est donnée ensuite à M. Philippe Biéler qui apporte les salutations et les félicitations du Comité central de Patrimoine Suisse pour ce centième anniversaire (ce qui est le cas pour presque toutes les sections) mais qui pour lui suscite une émotion particulière, étant lui-même vaudois. Il dit être très fier de cette section qui a su conduire tous les combats durant 100 ans sans jamais baisser les bras. Il relève qu'il est assez particulier de constater que, dans un pays fédéraliste, c'est curieusement une organisation faîtière qui a démarré avant les sections cantonales. Patrimoine Suisse a en effet fêté ses 100 ans en 2005 déjà. Mais il y a encore de nombreux dossiers à réaliser et il en cite deux particulièrement importants :

1. l'idée de mettre sur pied les lieux sous forme de « Centres du patrimoine bâti », où l'on puisse montrer au public ce pourquoi nous nous battons, afin que celui-ci se rende compte de ce que nous nous devons de protéger. Le mercredi 2 juin sera ouvert, à Zurich, le premier de ces lieux. Puis trois autres centres suivront dans les différentes régions linguistiques du pays.

2. Beaucoup plus ardu est le problème financier, car le Conseil Fédéral envisage de diminuer encore son soutien à la sauvegarde et à la protection du patrimoine de la Suisse. La diminution envisagée serait dramatique car plus rien ne pourrait se faire. Elle met en danger non seulement les monuments (la restauration de l'Abbatiale de Payerne par exemple), mais aussi toutes les professions et l'artisanat liés aux travaux de restauration, le tourisme, etc.

M. Biéler termine en remerciant tous les membres pour leur soutien et en formant ses vœux pour la suite.

Le président remercie M. Philippe Biéler pour ses paroles et passe la parole à M. François Marthaler, représentant du Conseil d'Etat vaudois.

M. Marthaler évoque l'évolution de notre société ces 100 dernières années. La protection du patrimoine a pris de l'importance et est passée d'une perspective « pittoresque » à une approche plus sérieuse et à une prise de conscience politique et populaire.

Nous assistons également à l'apparition d'une nouvelle notion : le développement durable, notion de préservation de la qualité et non de la quantité et qui permettra aux générations futures d'accomplir leur propre développement. Dans cette optique, la concertation avec les milieux concernés se développe et se concrétise avec la réactivation de la commission des monuments et sites, qui s'occupe de monuments placés sous la responsabilité de l'Etat, tels que la Cathédrale de Lausanne, la transformation et restauration du château St-Maire, la reconstruction du Parlement cantonal.

M. Marthaler partage par ailleurs le souci de M. Biéler en ce qui concerne le financement très réduit de la part de la Confédération, dont les subsides ces trois dernières années ont été divisés par 4 !

Le Conseiller d'Etat remercie Patrimoine Suisse et sa section vaudoise pour son engagement sans faille et souhaite continuer à travailler de concert avec ces instances.

Denis de Techtermann remercie M. le Conseiller d'Etat de ces paroles et de ses encouragements.

Il revient à Monsieur Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, de clore cette partie de la journée. Il salue les autorités, les invités et les membres, qu'il a plaisir à accueillir à Lausanne. Il parle ensuite des changements qui sont intervenus dans l'espace urbain, sans porter de jugement sur le bon ou le mauvais côté de ces changements pour lesquels il emploie le nom de « modernisme ». Dans ce mot, il faut tenir compte de ce que ce modernisme a apporté à chaque époque et fait un tour historique des différentes époques qui, de « modernes » deviennent « patrimoine » au fil du passage du temps. Ce qui était considéré comme « défigurant » et « inadmissible » lors de la construction peut devenir – quelques décennies plus tard – un patrimoine à protéger et il cite quelques exemples lausannois.

Il est vrai que la politique financière actuelle est catastrophique dans le domaine patrimonial et que ce n'est qu'en se mobilisant que l'on pourra résister. Il faut également se poser les bonnes questions lorsque l'on parle de politique et de financement du patrimoine. On ne peut pas tout classer... et ne pas avoir le financement pour les entretenir, les restaurer. Ne vaudrait-il pas mieux en classer moins, mais les entretenir mieux ?

Une réflexion sérieuse devrait également être portée sur l'évolution du patrimoine et sur celle des technologies architecturales. Dans tous les cas, les autorités ont parfois à prendre des décisions respectant la pluralité et les valeurs fondamentales et il est évident que ces décisions ne peuvent pas plaire toujours à tous.

Denis de Techtermann : « *la protection du patrimoine n'est pas une science exacte !* »

Daniel Brélaz : « *la politique non plus !* » et il termine ainsi son intervention.

Le président remercie les personnes présentes pour leur soutien et M. Brélaz pour son accueil dans cette magnifique salle, ainsi que pour l'apéritif offert par la Municipalité de Lausanne. Il annonce ensuite la vente, à la sortie, de t-shirts réalisés spécialement pour ce 100^{ème} anniversaire.

Il est 13 h. lorsque membres et invités quittent les lieux.

4.10.2010/rg